



Vente d'un appartement de moins de 5 ans (tva 5.5%)

Par **otilck**, le **18/12/2010** à **13:47**

Bonjour,
mon amie et moi même avons acheté un appartement il y a 3 ans. Nous avons le droit à un rabais de la TVA à 5.5% ainsi qu'un prêt à taux 0. L'appartement nous a été livré l'année dernière.

L'année prochaine je vais être **muté par mon entreprise** à l'autre bout de la France et nous allons devoir revendre l'appartement.

Allons-nous devoir rembourser la différence de TVA (car nous y seront pas resté 5 ans) ?
Y-a-t'il des répercussions sur le prêt à taux 0 ?

Lors de la revente, étant donnée que l'appartement est tjrs considéré comme neuf, vais-je devoir verser une TVA ?

Merci d'avance pour vos réponses.
Cordialement,